



# Formation

## Câblage en piscine et habilitation électrique

- ◆ **Objectif**  
L'habilitation concerne toutes les opérations d'ordre électrique et d'ordre non électrique. C'est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.
- ◆ **Public**  
Toute personne chargée d'intervention sur une installation électrique
- ◆ **Contenu**  
Prévention des risques  
Lecture de schémas électriques  
Procédures de mise en sécurité lors d'un dépannage électrique  
Exercice de câblage de coffret  
Présentation des différents types d'asservissement  
Exercices de dépannage sur coffret, réchauffeurs, pompes ...
- ◆ **Pédagogie**  
La formation est un élément clé dans la maîtrise du risque électrique, qui doit comprendre une partie théorique et une partie pratique. L'objectif de la formation préparatoire à l'habilitation électrique est de faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique.
- ◆ **Evaluation**  
Analyse des travaux effectués -Questionnaire d'évaluation d'acquisitions. Evaluation sur systèmes
- ◆ **Validation**  
Attestation de formation délivrée par le centre de formation
- ◆ **Coût**                    **525 € HT (tva 20%)      630 € TTC**



**Durée** : 16 heures de cours  
sur 2 jours

**Planning**:

Lundi 11 et mardi 12 février 2019

**Horaires**:  
8h00-12h00 et 13h30-17h30

**Lieu** :  
Formations des métiers de la piscine  
UFA Rol-Tanguy  
15 rue Marx Dormoy  
13110 Port de Bouc

**Renseignements, inscriptions**  
Didier Roussel  
didier.roussel@gmail.com  
06 08 16 62 36

UFA Rol Tanguy  
15 rue Marx Dormoy  
13110 Port de Bouc

**GRETA Ouest 13**  
greta.ouest-berre@ac-aix-marseille.fr  
SIRET :19132276700036  
APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 9313P 000 413